

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la :

Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laiques de Lot et Garonne

Le site du mois :

<http://www.ufolep.org/>

Ce site vous permet de mieux connaître l'ufolep et de trouver des informations utiles pour toutes associations sportives concernant les différentes activités (règlements, compétitions, infos pratiques), la formation (liste de stages, formation d'officiels ou animateurs), le PND et les projets menés sur tout le territoire, la vie fédérale, la communication (contacts, partenariats).

Vous pouvez également par l'intermédiaire de ce site retrouver la réglementation générale, des documents outils et le calendrier des compétitions. Alors courez y !



Dans ce numéro :

Une place dans les associations pour les prochaines élections	2
15 millions d'euros pour la formation des bénévoles	2
Le CNEA... un partenaire incontournable	3
Le volley-ball à l'UFOLEP	3
Réveillon 2007, n'oubliez pas la SACEM!	3
APAC / manifestations sportives	3
Amicale Laïque Nérac	4
Les Amis vieux Nérac	4
Le calendrier du mois	4

Oui c'est bien...

Notre engagement pour que l'école soit celle de la réussite de tous doit se traduire en actions. L'accompagnement à la scolarité que nous développons dans de nombreux lieux du département, fédération et associations locales, en est une belle mais trop méconnue illustration. Trouver des intervenants formés et disponibles reste cependant une grande difficulté. Non pas que ceux-ci n'existent pas, plutôt parce que les interventions ayant lieu aux mêmes heures ne permettent pas une rémunération suffisante.

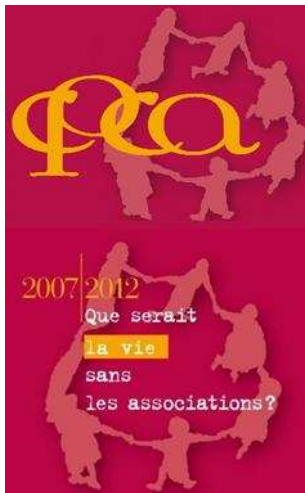
Tous nos ateliers ont pourtant depuis quelques temps ouverts, à Villeneuve, Buzet, Agen... Nos animateurs sont à l'œuvre. Ils rencontrent, et agissent pour qu'aucun élève ne reste hors du système. Le site de Montanou, aura été le dernier mis en place. C'est fait depuis quelques semaines maintenant, avec un peu de retard certes, mais l'important était de pouvoir répondre présent dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Pour ceux qui se poseraient encore la question de la pertinence d'une telle initiative, d'un véritable besoin, voire même d'une attente, dès le premier jour et sans grande publicité la réponse nous a été portée. En quelques minutes se sont près de 10 jeunes enfants scolarisés en primaire qui se sont présentés. Quelques minutes plus tard les sacs de classe avaient été récupérés et les cahiers étaient ouverts. A 15h30 alors que l'entraînement de foot venait de finir sur le terrain à proximité, d'autres, des garçons bien sur, sont arrivés. Après une douche ils étaient là eux aussi. Et l'atelier de fermer à 17 heures, alors que le contrat était jusqu'à 16 heures !

Et puis surtout il y a eu cette maman qui est venue et nous a demandé si ça durerait toute l'année, parce qu'elle ne savait pas trop aider à faire les devoirs. Devant la garantie que ça durerait jusqu'en juin, elle a simplement dit « oui c'est bien ». Loin des jeux télévisés où l'on doit prouver que l'on n'est pas plus bête qu'un enfant de 10 ans, nous devons agir pour que chacun puisse parvenir à apprendre, comprendre, s'intéresser au monde dans le quel il vit sans en être exclu, progressivement, mais irrémédiablement.

Dans ce même cadre 10 « apprenants » des ateliers d'alphabétisation menés sur les quartiers d'Agen ont récemment passé le DILF (Diplôme d'initiation à la Langue Française), qui sanctionne leur parcours d'apprentissage de notre langue, lecture et écriture. Tous ont été reçus. Qu'ils soient félicités, pour leur engagement profond à vouloir apprendre le Français, parfois après les heures de travail. Mais surtout que ces ateliers puissent continuer à exister, afin de donner à chacun les chances d'une réelle intégration dans notre société Française.

Bruno TARREAU, Délégué Général

15 millions d'euros pour la formation des bénévoles ?



La CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et les associations demandent 15 millions d'euros de crédit pour 2008 et 30 millions à l'horizon 2012. Il semblerait que l'enveloppe allouée pour le financement du CDVA s'élève à 9,5 millions d'euros pour 2008, dont 8,43 millions d'euros prévus au titre des actions de formation. Ce budget doit permettre de financer plus de 366 000 journées stagiaires l'année prochaine.

Tandis que le nombre d'associations n'a cessé de croître depuis 1999, les montants alloués eux connaissent des évolutions bien

différentes d'une année à l'autre : 9 millions d'euros en 2007 contre 6 millions d'euros en 2006 qui avait vu une baisse spectaculaire de près de 50% ! La CPCA déplore la stagnation du coût forfaitaire de la journée stagiaire bénévole qui s'élève à 23 euros (contre 36 euros pour un fonctionnaire et 50 euros et plus pour un salarié du privé). En effet, la politique de l'État n'a malheureusement jamais suivi l'augmentation de la demande et pourtant, selon le CNRS, le volume de travail bénévole représente aujourd'hui 935 000 équivalents temps plein pour 14 millions de bénévoles actifs.

Prévus par la mission budgétaire « sport, jeunesse et vie associative », les crédits relatifs au CDVA ont été examinés par la commission des finances de l'Assemblée générale. Pour l'heure, la CPCA « appelle solennellement le gouvernement à revoir sa copie dans le cadre de la loi de finances pour 2008 ». Pour tout renseignement complémentaire par courriel : b.tarreau@laliguefol47.org ou le site de la CPCA : www.cPCA.asso.fr

Le CNEA... un partenaire incontournable

Les associations constituent une force pour l'emploi. Qu'elles emploient un ou plusieurs centaines de salariés, elles ont besoin de conseils, d'une force syndicale organisée. Le C.N.E.A (Conseil National des Employeurs Associatifs) attaché aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, en est le partenaire syndical.

Le C.N.E.A, syndicat professionnel représentatif dans les domaines de l'animation, du

sport et du tourisme social et familial a pour but de rassembler, accompagner et représenter les associations employeurs relevant de l'économie sociale gérant de façon désintéressée des activités éducatives, sportives, culturelles, scientifiques, sociales, de tourisme, de formation, de protection de l'environnement...

Avec l'adhésion au CNEA, des conseils juridiques personnalisés sont inclus. Par ailleurs,

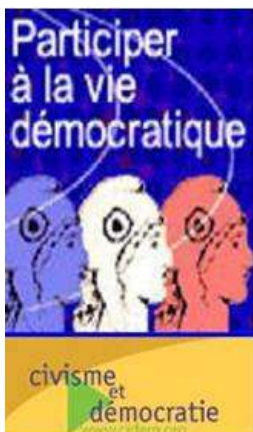
des informations permanentes actualisées sur la réglementation sociale, les conventions collectives, la paie, les charges sociales et fiscales, les lois et décrets sont régulièrement produits pour aider les associations dans leur quotidien.

Par des réunions d'information décentralisées régulières en région et des formations d'employeurs et dirigeants bénévoles, le CNEA permet aux responsables associatifs de mieux

comprendre leur fonction d'employeur de l'économie sociale et solidaire. Pour adhérer au CNEA ou obtenir plus de renseignements, contactez Jean-Pierre Marvier au 05 53 77 05 35 ou par courriel jp.marvier@laliguefol47.org



Une place pour les associations dans les prochaines élections



La Fédération départementale, les amicales et autres associations laïques du Lot et Garonne, fortes du long chemin parcouru sur le terrain de l'éducation populaire ne peuvent pas rester insensibles au besoin de comprendre qu'exprime nombre de citoyens sur l'ensemble du territoire. Il nous faut donc, ensemble, imaginer les formes adaptées permettant de sélectionner l'information, de réfléchir, de débattre avec une réelle volonté de peser sur le cours des choses, de s'en-

gager. Nous devons donc saisir l'opportunité des élections municipales et cantonales de 2008. Faire des associations affiliées à la Ligue de l'Enseignement, et à la Fédération départementale, des lieux ouverts, pluralistes et organisés pour produire des idées, avec l'objectif avoué de développer chez des citoyens « conscience » et « responsabilité ».

Pour vous aider, le CIDEM développe une collection d'ouvrages intitulés « Repères pour éduquer

», collection qui vise à donner les repères essentiels et l'envie d'aller plus loin sur un sujet en lien avec le civisme aujourd'hui. Un numéro vient de paraître, consacré à la Commune, avec pour objectif de donner les informations essentielles pour mieux comprendre le fonctionnement de cette collectivité territoriale (histoire, compétences, le maire et le conseil municipal, les élections,...). Pour passer commande aller sur le site www.cidem.org.

Le volley-ball à l'UFOLEP

Activité de loisirs présente depuis plusieurs décennies en UFOLEP, le volley-ball est pratiqué par 11 associations en Lot-et-Garonne qui regroupent 235 pratiquants et pratiquantes.

L'activité est organisée autour d'un tournoi loisirs regroupant 6 équipes. Il se déroule sous forme de matchs aller et retours de novembre à avril. La formule retenue pour ce championnat est très souple. Ainsi, les périodes dans lesquelles se déroulent les journées de championnat sont définies en début de saison. L'équipe qui reçoit contacte le responsable de l'équipe adverse au moins une semaine à l'avance de manière à définir précisément les jours et horaires des rencontres en fonction des créneaux horaires dont il dispose dans son gymnase.

Les matchs se jouent en 3 sets

gagnants. Gain d'un set : 25 points avec 2 points d'écart (sets 1, 2, 3, 4), 15 points avec 2 points d'écart (set 5). Au-delà des règles et du gain ou de la perte d'un match, l'essentiel est surtout de partager un moment de plaisir et de convivialité en pratiquant une activité sportive, sans que le résultat -certes important pour certains- ne devienne la priorité absolue. Dans cette logique, le « pot amical », offert par l'équipe qui accueille est toujours très appréciée et occupe une place importante.

De nombreuses équipes participent également aux différents tournois corporos organisés d'avril à juin. Ces tournois se déroulent dans un esprit festif et convivial. A titre d'exemple citons le tournoi de Villeneuve ou le tournoi de

volley-ball de Penne d'Agenais, baptisé "Challenge Jean-Claude Amoureux" du nom de l'ancien délégué départemental UFOLEP 47 à la retraite et dans la continuité repris par l'animateur Michel DAO. Citons aussi le tournoi corpo de Marmande : Les équipes sont mixtes (un handicap est prévu pour les équipes qui sont uniquement masculines). Les matchs se déroulent à 6 contre 6 en deux sets gagnants. Les matchs se déroulent à Marmande 3 soirs par semaine (généralement, les organisateurs font en sorte qu'une équipe ne joue qu'une fois dans la semaine). Avant la finale, un cadeau original doit être offert à l'équipe adverse (par exemple, un casse noisettes avait été offert à l'équipe de la Caisse d'Epargne...)

Des rencontres et des coupes

sont également organisées à l'échelon national.

Pour tout renseignement concernant la formation, un engagement en coupe nationale ou l'organisation du championnat, pour conclure des rencontres hors calendrier, contactez Charles CILLIERES : 05 53 64 27 13 ou Bertrand Bedin : 05 53 77 05 34, b.bedin@laligue-fo147.org



Réveillon 2007, n'oubliez pas la SACEM !

Dans les villages ou les quartiers de ville, le soir du 31 décembre, de nombreuses associations organiseront pour leurs membres un réveillon dansant. Nous le savons la musique est essentielle à la réussite de cet événement. Mais n'oubliez pas les droits d'auteurs ! Afin de rémunérer les créateurs, la Sacem perçoit ces derniers sur un montant déterminé par l'application d'un pourcentage sur les recettes réalisées à cette occa-

sion. Comme tous les ans, la Sacem simplifie les démarches des organisateurs de réveillons de la Saint Sylvestre. Pour déclarer votre réveillon, il vous suffit d'imprimer la demande d'autorisation sur le site de la Sacem (www.sacem.fr), et de remplir le coupon en ligne. On vous adressera alors un contrat qu'il vous faudra retourner signé, avant le réveillon. Attention, si la manifestation n'est pas déclarée avant son déroule-

ment, les tarifs indiqués sont majorés de 25%.

En payant un forfait libérateur, les organisateurs obtiennent rapidement et en réduisant le nombre de démarches habituelles, l'autorisation de diffuser des oeuvres musicales en public. De plus, en payant ce forfait avant le 15 décembre 2007, ils bénéficient d'un escompte supplémentaire de 9,09 %. Alors n'attendez plus...



APAC / Manifestations sportives

Nous vous rappelons quelques règles concernant l'assurance de manifestations sportives non compétitives. Vous devez impérativement souscrire une Risque Activité Temporaire pour le nombre de participants qui ne possèdent pas la licence UFOLEP, même s'ils sont en possession d'une licence délégataire (FFC, FF Randonnée...).

Vous devez d'autre part relever le nom de tous les participants. En cas de sinistre vous serez

dans l'obligation de fournir cette liste. D'autre part de nouvelles règles sont en vigueur depuis l'an dernier. Après avoir souscrit votre RAT vous devez procéder à la mise à jour du nombre de participants le jour de la manifestation si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre initialement déclaré. Un document reprenant la procédure est envoyé avec la facture de votre assurance.

Si l'effectif enregistré n'est pas conforme à la réalité, ou en l'absence de cette liste, tout sinistre (impliquant l'association ou un participant) pourrait être rejeté.

RAPPEL IMPORTANT

Les associations qui n'ont pas encore renouvelé leur affiliation (et les cartes de leurs adhérents) ne sont, à ce jour, plus couvertes par la Multiris-

que Adhérents Association. La responsabilité des présidents de ces associations peut donc être engagée dans tous les cas où l'association, ou un adhérent, est victime ou responsable d'un sinistre. Pour tout renseignement: par téléphone 05.53.77.05.35 ou par courriel k.vautrin@laligue-fo147.org





Amicale laïque Nérac

C'est en 1946, au lendemain de la dernière guerre, qu'André Garbay, homme de conviction laïque, créait une structure pour envoyer les enfants au bord de l'océan et donnait ainsi naissance à l'Amicale laïque de Nérac.

Depuis, autour de la « colonie de Capbreton », pilier de cette amicale, qui a su s'adapter en proposant des séjours de vacances axés sur l'environnement et la pratique du surf, se sont créés jusqu'à 11 sections ; certaines sont devenues des associations à part entière, comme par exemple le football club de Nérac. Aujourd'hui 5 sections, ayant pris le nom d'ateliers, se pérennisent et restent très actives en complément du centre de vacances André Garbay à Capbreton :

Le tennis de table, l'aéromodélisme, le badminton, un atelier loisir adultes et enfin les Amis du Vieux Nérac (voir en dessous).

Fidèle à ses principes d'éducation populaire et culturelle, cet éclectisme au niveau de ces différents ateliers fait également la richesse et la spécificité de l'Amicale Laïque de Nérac. Avec la réouverture d'un vieil atelier, le volley-ball, tous les espoirs sont permis pour que fonctionne encore cette « vieille dame », âgée de plus de 50 ans, dans l'Albret du service des habitants dans le respect du principe de laïcité qui a prévalu à sa fondation.

Contact: Amicale Laïque de Nérac, 8 rue Gabrielle d'Estré 47600 NERAC: 05.53.65.20.40

Les Amis du Vieux Nérac

Créés en 1983, les Amis du Vieux Nérac sont un atelier culturel de l'Amicale Laïque de Nérac dont le but est d'étudier, promouvoir et diffuser l'histoire locale de l'Albret (mais aussi de plus en plus de l'ensemble du département voire, selon les sujets, du Sud-Ouest) ainsi que la littérature régionale (française et occitane).

Chaque année depuis bientôt 25 ans, ils organisent, de septembre à juin, des séances mensuelles (cela fait un total de presque 200 conférences !) abordant différents thèmes (histoire politique, histoire sociale, histoire de l'art, archéologie, littérature, géographie, économie...) menées par plusieurs types de chercheurs (professeurs universitaires ou du secondaire, érudits locaux, étudiants...). Sont aussi organisés des colloques dont la dimension est parfois nationale ou internationale. Sorties, voyages, visites de sites, repas sont aussi au programme des AVN. Ils n'oublient pas les scolaires et font visiter Nérac aux élèves de l'école Jean-Rostand.



Ils sont également très impliqués dans le domaine de l'édition (sous le label Amis du Vieux Nérac/Éditions d'Albret) en publiant une revue semestrielle (42 numéros à ce jour) et des ouvrages spécialisés et/ou grand public (plusieurs pôles se dégagent comme la Révolution française, la Seconde Guerre mondiale, les biographies de personnages locaux tels Henri IV, Haussmann, Fallières... et la réédition d'œuvres portant sur le Sud-Ouest comme celle de l'écrivain sotiote Emmanuel Delbousquet ou le premier roman de George Sand).

Forts désormais d'une centaine d'adhérents et autant de sympathisants, l'association est fière des nombreux prix ou récompenses qu'elle reçoit pour certains de ses ouvrages ou l'ensemble de son activité.

Contact : Céline Piot (présidente) : celine.piot@netcourrier.com ou 06 87 28 83 33



Heures d'ouverture: Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 14h-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h

La feuille d'information des adhérents et des associations affiliées à la : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
Fédération des Œuvres Laïques —108 rue Fumadelles - BP 60179—47005 AGEN CEDEX
Téléphone : 05 53 77 05 31 Télécopie : 05 53 77 05 37 Mail : contact@laligue-fo147.org

Le Calendrier du mois

3-14 décembre - Ste Bazeille/Marmande
3ème journée de championnat de Volley
Ste Bazeille1/Marmande1, Marmande 2/
Marmande3, Birac/ste Bazeille2
Renseignement: 05 53 77 05 34

9 décembre - Bias - 15h
Cyclocross
Renseignement: 05 53 77 05 34

11 décembre - Marmande
« Rencontre maternelle USEP »
Randonnée pédestre sur le thème des 5sens
Renseignement: 05 53 77 05 34

12 décembre - Aiguillon
Formation USEP danses
Renseignement: 05 53 77 05 34

12 décembre - Tonneins
Formation UFOLEP gym artistique
Renseignement: 05 53 77 05 34

16 décembre - Beaugas - 15h
Championnat départemental Cyclocross
Renseignement: 05 53 77 05 34

18déc - 11janv - Marmande/Ste Bazeille
4ème journée de championnat de Volley
Marmande1/Birac, Marmande3/ ste Bazeille1,
ste Bazeille2/Marmande 2
Renseignement: 05 53 77 05 34

22 décembre - Gontaud de Nogaret - 15h
Cyclocross
Renseignement: 05 53 77 05 34

29décembre - Puymiclan - 15h
Cyclocross
Renseignement: 05 53 77 05 34

31 décembre - St martin de Curton - 15h
Cyclocross
Renseignement: 05 53 77 05 34

Amis
du
Vieux Nérac